



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE MERCREDI, LE 27 MAI 2015 AU BUREAU DE LA RÉGIE SISE AU 688, CHEMIN DU PARC INDUSTRIEL, À RIVIÈRE-ROUGE.

PRÉSENCES :

M. Gilbert Brassard	Labelle, La Conception
Mme Déborah Bélanger	Rivière-Rouge
Mme Francine A. Bélisle	Lac Sagouay
Mme Guylaine Berlinguette	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Clément Cardin	Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs
M. Serge Chénier	Lac Tremblant-Nord, Barkmere, Mont-Tremblant
M. Georges Décarie	Nomingue
M. Jean-François Delisle	Val-des-Lacs, Lantier, Ivry-sur-le-Lac
M. Jacques Gariépy	Saint-Sauveur, Lac-des-Seize-Îles, Saint-Adolphe d'Howard
M. Kenneth Hague, substitut	Val-Morin, Val-David, Sainte-Agathe-des-Monts
M. Jean-Pierre Monette	Amherst, La Minerve
M. Jean-Louis Ouellette	L'Ascension
M. Ronald Provost	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
Mme Danielle St-Laurent	Lac Supérieur, Sainte-Lucie des Laurentides

ABSENCES:

Mme Céline Beaugard	La Macaza
M. Réjean Charbonneau	Sainte-Adèle, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson Estérel
M. Timothy Watchorn	Morin Heights, Wentworth Nord

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Marlène Perrier, secrétaire trésorière adjointe sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30, le président, M. Gilbert Brassard, souhaite la bienvenue à tous, ainsi qu'à Mme Guylaine Berlinguette, nouvelle déléguée à la MRC des Laurentides, et profite de l'occasion pour souhaiter un prompt rétablissement à M. Réjean Charbonneau qui est présentement hospitalisé.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Présentation de l'ordre du jour;
3. Procès-verbaux
 - 3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2015
 - 3.1.1. Suivi au procès-verbal
 - 3.2. Ratification des résolutions de la séance extraordinaire du 6 mai 2015
4. Gestion financière
 - 4.1. Présentation des états financiers au 31 mars et 30 avril 2015
 - 4.2. Approbation des comptes à ratifier
 - 4.2.1. Acceptation des dépenses à payer à même la réserve du fond environnemental
 - 4.3. Signature de chèque
 - 4.4. Intérêt sur compte recevable
 - 4.5. Déclaration des intérêts pécuniaires



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- 4.6. Octroi des appels d'offres
 - 4.6.1. Auditeur
 - 4.6.2. Broyage du bois
- 4.7. Demande d'aller en appel d'offres
 - 4.7.1. Fourniture, transport et levée des conteneurs pour les écocentres de la MRCDL
5. **Opération**
 - 5.1. Projet pilote (pénitencier)
 - 5.2. Ratification d'une dépense excédent 10 000\$
 - 5.3. Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération
 - 5.4. Mandat pour signer les protocoles d'ententes / Écocentres de la Rouge
6. **Développement**
 - 6.1. Projet matières organiques
 - 6.1.1. Optimisation de scénarios
 - 6.2. Projet PGMR conjoint
 - 6.3. Déchets non conformes
7. **Gestion des ressources humaines**
 - 7.1. Renouvellement du contrat, employé # 103
 - 7.2. Assurance-groupe
 - 7.3. Modification à la convention collective
8. **Environnement**
 - 8.1. Plan d'action 2015
9. **Communication**
 - 9.1. Mission, vision et valeur
10. **Information**
 - 10.1. Résumé journée porte ouverte
11. **Correspondances**
12. **Varia :**
13. **Période de questions :**
14. **Levée de la séance.**

Sur une proposition de M. Jacques Gariépy, appuyée par M. Kenneth Hague, il est résolu :

R.3273
15.05.27

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le point 12.1 Demande de soutien de l'Organisme Inter Action Travail.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2015

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par Mme Danielle St-Laurent, il est résolu :

R.3274
15.05.27

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.1.1. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi



No de résolution
ou annotation

R.3275
15.05.06

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

3.2. Ratification de la résolution de la séance extraordinaire du 6 mai 2015

Sur une proposition de M. Jean-Louis Ouellette, appuyée par M. Clément Cardin, il est résolu :

De ratifier la résolution numéro R.3271.15.05.06 qui stipule de reporter la séance du 20 mai au 27 mai, ainsi que la séance du 15 juillet au 12 août 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. GESTION FINANCIÈRE

4.1. Présentation des états financiers au 31 mars et 30 avril 2015

Dépôt des états financiers pour les périodes se terminant le 31 mars et le 30 avril 2015.

4.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par Mme Danielle St-Laurent, il est résolu :

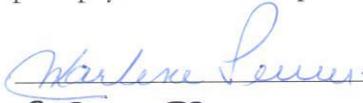
R.3276
15.05.27

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 19 mars au 16 mai 2015:

- Des chèques numéro 10605 à 10731 pour un montant total de 637 470.84\$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 387 419.78\$;
- Les salaires pour les périodes de 11 à 20, du 09 mars au 16 mai 2015, totalisant la somme de 80 214.16\$.

Le tout totalisant la somme globale de 1 105 104.78\$.

Je, soussignée Marlène Perrier, secrétaire trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.


Marlène Perrier

ADOPTÉE à l'unanimité

4.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental

- Chèque # 10621 – Agri-Flex Inc., ensemble de cerfs-volants Faucon, pour la somme de 1 845,36\$

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

No de résolution
ou annotation

R.3277
15.05.27

D'accepter le registre des dépenses payées à même le fonds environnemental pour la période du 19 mars au 16 mai 2015, pour la somme de 1 845,36\$.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.3. Signature de chèque

Sur une proposition de M. Ronald Provost, appuyée par M. Kenneth Hague, il est résolu :

R.3278
15.05.27

D'ajouter M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier comme deuxième signataire pour les chèques et les effets bancaires de la Régie. M. Gilbert Brassard, président et Mme Déborah Bélanger restent les premiers signataires, ainsi que Mme Marlène Perrier, comme deuxième signataire.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.4. Intérêts sur compte recevable

Sur une proposition de M. Jean-Louis Ouellette, appuyée par M. Clément Cardin, il est résolu :

R.3279
15.05.27

D'annuler les intérêts cumulés, et de signer une entente avec la compagnie Construction G. Paquette que tout intérêt cumulé de part et d'autre soit mit à zéro.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.5. Déclaration des intérêts pécuniaires

Dépôt des déclarations pécuniaires

Guyline Berlinguette	Denis Chalifoux	Pierre Poirier
----------------------	-----------------	----------------

4.6. Octroi des appels d'offres

4.6.1. Auditeur

Dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation, l'ouverture des soumissions a eu lieu le 12 mai 2015, à 10h15, au bureau de la Régie, en la présence de M. Marc Forget, directeur général, Mme Marlène Perrier, secrétaire trésorière adjointe de la Régie et Mme Marie-France Turpin, directrice des finances, municipalité de Labelle.

Sur deux appels d'offres envoyés pour services professionnels, un seul soumissionnaire a répondu à l'appel. Pour l'ouverture de l'enveloppe (Formule de soumission - prix soumissionné), le soumissionnaire s'est qualifié pour le pointage intérimaire.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

	Amyot Gélinas	Guilbault Mayer Millaire Richer inc.
Pointage total intérimaire	90	Pas reçu de soumission
Prix de la soumission année 2015 (taxes non incluses)	12 500\$	
Pointage final	112	

Après analyse de la soumission retenue par le comité de sélection, Mme Marlène Perrier, secrétaire trésorière adjointe de la Régie et Mme Marie-France Turpin, directrice des finances, municipalité de Labelle et M. Marc Forget, secrétaire du comité, une négociation a eu lieu avec le soumissionnaire.

R.3280
15.05.27

Sur une proposition de M. Jacques Gariépy, appuyée par M. Ronald Provost, il est résolu :

De confier le mandat à la firme Amyot, Gélinas, pour les trois prochaines années selon le tableau suivant :

Année	Taux de la soumission	Taux révisé après négociation
2015	12 500\$	12 000\$
2016	12 750\$	12 250\$
2017	13 000\$	12 500\$

ADOPTÉE à l'unanimité

4.6.2. Broyage de bois

Dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation S2015-600 concernant le broyage de bois au site de la Régie pour l'année 2015, l'ouverture des soumissions a eu lieu, le 12 mai 2015, à 10h01 au bureau de la Régie en présence de:

M. Marc Forget, directeur général et Mme Marlène Perrier, secrétaire-trésorière adjointe, de la RIDR, Mme Marie-France Turpin, directrice des finances, à la municipalité de Labelle, ainsi que M. Etienne Mousseau, des Entreprises P. Roy Inc.;

Après étude de la conformité des soumissions reçues

<u>Soumissionnaires</u>	Prix (Taxes non incluses)
Sylviculture et Exploitation Forestière J.M.J.Inc.	Broyage : 450\$/heure Mobilisation et démobilisation : 415\$ / voyage
Les Entreprises P. Roy	Broyage : 385\$/heure Mobilisation et démobilisation : 500\$ /voyage

Après étude de la conformité des soumissions reçues.

R.3281
15.05.27

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M. Serge Chénier, il est résolu :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

D'octroyer le contrat à la compagnie Les Entreprises P. Roy pour le broyage de bois, au taux de 385,00\$/heure et 500\$ pour mobilisation et démobilitation par voyage.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.7. Demande d'aller en appel d'offres

4.7.1. Fourniture, transport et levée des conteneurs pour les écocentres de la MRCDL

R.3282
15.05.27

Sur une proposition de M. Ronald Provost, appuyée par M. Kenneth Hague, il est résolu :

D'aller en appel d'offres pour la fourniture, le transport et la levée de conteneurs pour les écocentres de la MRCDL.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. OPÉRATION

5.1. Projet pilote (pénitencier)

Considérant que l'institut le Pénitencier de La Macaza a fait une demande pour disposer de matériaux de bois et de bardeaux à moindre coût;

Considérant que l'institut le Pénitencier de La Macaza apporte également des matériaux ferreux;

Considérant que le but ultime du projet pilote est l'augmentation et/ou le maintien des revenus par la vente de matériaux ferreux.

Sur une proposition de M. Jean-François Delisle, appuyée par Mme Guylaine Berlinguette, il est résolu :

R.3283
15.05.27

D'effectuer un projet pilote pour la saison 2015, avec les modalités suivantes : que pour chaque tonne de métal acheminée au site, la Régie appliquera une réduction de 60% du prix pour la disposition du bois et du bardeau, et ce, limité au tonnage de matière ferreuse reçu. Cette entente se renouvelle automatiquement, à moins d'un avis écrit de la Régie de 30 jours.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.2. Ratification d'une dépense excédent 10 000\$

En vertu du règlement # 23, le directeur général a effectué une dépense excédent la limite autorisée permise

Sur une proposition de Mme Danielle St-Laurent, appuyée par M. Serge Chénier, il est résolu :

R.3284
15.05.27

De ratifier cette dépense, pour une réparation urgente sur la pelle mécanique (achat d'un planétaire usagé) pour un montant de 15 000\$ en y ajoutant les taxes.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

5.3. Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération

Dépôt des statistiques trimestrielles au 31 mars 2015.

5.4. Mandat pour signer les protocoles d'ententes / Écocentres de la Rouge

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Jean-Pierre Monette, il est résolu :

De mandater M. Marc Forget, directeur général à signer les protocoles d'ententes, et s'il y a lieu les addendas, avec chacune des municipalités de la Rouge pour la gestion d'un service d'écocentre, pour la saison 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. DÉVELOPPEMENT

6.1. Projet matières organiques

6.1.1. Optimisation de scénarios

Le comité des matières organiques a recommandé 4 scénarios avec les différentes composantes telles que présentées dans le tableau suivant :

	Scénarios	Compostage				Centre de transfert	
		Lieu (1)	Technologie utilisée	Capacité (2033)	Villes touchées	localisation	
Sans transbordement	S1-A	Compostage à la RIDR pour 100% des MO	RIDR	Tunnels fermés	14 352	35	non
	S1-B	Compostage dans le nord à la RIDR et dans le sud au privé	RIDR	Tunnels fermés	7510	25 (MRC DL ET MRC AL)	non
			Lieu privé (Brownsburg-Chatham)	Selon le lieu	6842	10 (MRC PDH)	non
Avec transbordement	S4-A	Compostage dans le sud, 100% des MO	Lieu privé (Brownsburg-Chatham)	Selon le lieu	14 352	35	Ste-Adèle
	S4-B	Compostage dans le sud, 100% des MO	Lieu privé (Chertsey)	Selon le lieu	14 352	35	Ste-Adèle
	S4-C	Compostage dans le sud, 100% des MO	Lieu privé (Chénéville)	Selon le lieu	14 352	35	Ste-Agathe
	S5-A	Compostage dans le sud de 100%	Ste-Adèle	système ouvert	14 352	35	Ste-Adèle
	S5-B	Compostage dans le sud de 100%	Ste-Agathe	système ouvert	14 352	35	Ste-Agathe
	S5-C	Compostage à SADM et dans le sud au privé	SADM	système ouvert	7510	25 (MRC DL ET MRC AL)	Ste-Agathe
			Lieu privé (Brownsburg-Chatham)	Selon le lieu	6842	10 (MRC PDH)	Ste-Agathe
S7-A	Compostage au nord en système hybride et au sud au privé	RIDR	Piles statiques et aération forcée dans l'ancien centre de tri	4338	MRC AL et villes au nord de St-Faustin-Lac-Carré (DL)	Ste-Agathe	
		Lieu privé (Chénéville)	Selon le lieu	10 014	MRC PDH et les autres de MRC DL	Ste-Agathe	

Après analyse et discussion



No de résolution
ou annotation

R.3286
15.05.27

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Sur une proposition de M. Ronald Provost, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :

- de retenir les scénarios 1, 4, 5 et 7, tel que proposé; de revoir les scénarios 4, 5 et 7 pour optimiser les coûts de transport par municipalités;
- de réviser la faisabilité technique et économique d'un petit site de compostage à la RIDR (scénario 7) en ne considérant pas les ICI de Mont-Tremblant;
- de poursuivre la démarche d'analyse avec les autres facteurs, soit sociaux, environnementaux, techniques, politiques, etc.
- que les élus et membres du comité consultatif participent à l'évaluation de la grille d'analyse pour le choix des meilleurs scénarios;

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2. Projet PGMR conjoint 2016-2020

La prochaine rencontre est le 8 juin 2015.

6.3. Déchets non conformes

Aucun suivi

7. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

7.1. Renouvellement du contrat, employé # 103

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :

D'accepter le renouvellement du contrat de l'employé # 103, pour la période du 19 juillet 2015 au 31 décembre 2020, avec l'ajout des conditions présentées, ainsi que la modification de son titre soit directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.2. Assurance-groupe

Considérant qu' une comparaison a été effectuée avec les primes de deux groupes de municipalités;

Considérant qu' il y a lieu de faire une évaluation globale de l'ensemble de nos protections;

Considérant que des économies réelles sont à prévoir.

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par Mme Déborah Bélanger, il est résolu :

D'aller en soumission pour le programme d'assurance collective de la Régie, et s'il y a lieu, de défrayer les coûts demandés pour l'offre de service, ainsi que pour la parution et l'ouverture par l'UMQ (Union des municipalités du Québec). M. Marc Forget est également mandaté à signer tous les documents relatifs à cette demande.

R.3288
15.05.27



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

ADOPTÉE à l'unanimité

7.3. Modification convention collective

Suite à la réorganisation des ressources humaines, une modification à la convention collective est nécessaire afin de prévoir l'ajout d'une prime de chef d'équipe.

La prime prévue est de 10% du salaire. De plus, l'employeur détermine les périodes auxquelles les services du chef d'équipe sont requis.

Sur une proposition de M. Ronald Provost, appuyée par M. Jacques Gariépy, il est résolu :

De signer avec le syndicat afin d'ajouter une lettre d'entente entre les deux parties.

ADOPTÉE à l'unanimité

R.3289
15.05.27

8. ENVIRONNEMENT

8.1. Plan d'action 2015

- Poursuivre le dénombrement des goélands sur le site;
- Solliciter les présidents des associations des lacs (Marsan, Labelle et Grand Lac Nominique) pour les inviter à nommer des personnes responsables pour le dénombrement des goélands;
- Continuer l'utilisation du canon au propane;
- Poursuivre la campagne d'analyse de la rivière (avant et après camping) au moins une fois/année;
- Poursuivre la chasse à la corneille;
- Continuer l'utilisation des cerfs-volants Faucon;
- Poursuivre l'utilisation des toiles de recouvrement.

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par Mme Déborah Bélanger, il est résolu :

D'accepter le plan d'action pour 2015 comme présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

R.3290
15.05.27

9. COMMUNICATION

9.1. Mission, vision et valeur

Présentation de la mission, vision et valeur de la Régie

Le mandat confié à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge par ses membres est d'assurer la gestion globale des matières résiduelles.

Sa mission :

Offrir à ses membres et leurs citoyens le meilleur service possible en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Sa vision :

Par ses actions, la Régie vise une réduction optimale des matières enfouies tout en respectant la capacité de payer de ses clients. La Régie est toujours à l'affût de nouvelles solutions et tendance afin d'augmenter la valorisation des matières dans le respect des lois et règles environnementales, afin de contribuer au bien-être des générations futures.

Ses valeurs :

Innovation, travail d'équipe, intégrité, transparence et loyauté envers ses membres et employés dans le respect de l'environnement.

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Kenneth Hague, il est résolu :

D'accepter la description de la mission, de la vision et des valeurs de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge.

ADOPTÉE à l'unanimité

R.3291
15.05.27

10. INFORMATION

10.1. Résumé journée porte ouverte

Près de 150 personnes se sont procurées du compost lors de la journée porte ouverte du 9 mai 2015.

11. CORRESPONDANCES

- 11.1. MRC des Laurentides ((Changement de délégués);
- 11.2. Municipalité de L'Ascension (signature protocole d'entente pour un écocentre local);
- 11.3. Municipalité de Nomingue (signature protocole d'entente pour un écocentre mobile);
- 11.4. Municipalité de La Macaza (signature protocole d'entente pour un écocentre mobile);
- 11.5. Municipalité de Lac Saguy (signature protocole d'entente pour un écocentre mobile);
- 11.6. Ville de Rivière-Rouge (signature protocole d'entente pour un écocentre mobile);
- 11.7. Municipalité de Nomingue (Nomination des représentants);
- 11.8. Municipalité de Barkmere (Projet-pilote; écocentre mobile).

12. VARIA

12.1. Demande de soutien de l'Organisme Inter Action Travail

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Monette, appuyée par M. Jacques Gariépy, il est résolu :

D'envoyer une lettre de soutien à l'Organisme Inter Action Travail dans le cadre du projet Réemploi des matières résiduelles émanant de la construction, de la rénovation et de la déconstruction/démolition des secteurs CRD.

R.3292
15.05.27

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la *Loi sur les Cités et Villes*, une période de questions est mise à la disposition de l'assistance et le conseil prend bonne note des différents commentaires émis par les personnes présentes.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Serge Chénier propose la levée de la séance à 20h32.

R.3293
15.05.27

ADOPTÉE à l'unanimité

Gilbert Brassard
Président

Marc Forget
Directeur général et secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

